

Actualité de l'été

Une délégation de notre Syndicat a été invitée suite à notre demande dans le cadre de la journée d'action des Services Publics, le 6 août au Conseil national où elle a rencontré le Président du Conseil National, M. Stéphane VALERI, ainsi que MM. BORDERO, CELLARIO, MARQUET et M. SVARA, Conseillers Nationaux.

Nous avons retracé l'historique du Syndicat de sa création à sa situation actuelle et exposé les problèmes que nous rencontrons dans l'exercice de notre activité syndicale et la nécessité de textes officiels.

Nous avons également attiré l'attention du Conseil National sur le projet du Gouvernement d'instaurer des tarifs différenciés d'honoraires médicaux (couleurs de feuille) pour les assurés PME ce qui entraînerait une inégalité devant les soins.

Nous avons eu le sentiment d'être écoutés et suivis dans certaines de nos revendications. Nous avons évoqué les futurs statuts de la Fonction Publique qui devront être soumis au vote du Conseil National. Nous restons en contact avec le Conseil National que nous pourrions rencontrer dès que nous le souhaitons.

Statuts de la Fonction Publique

Lors du séminaire du 16 avril 2009, M. le Ministre d'Etat, M. PROUST avait dit concernant le questionnaire « Votre avis nous intéresse » :

« Les préoccupations que vous avez exprimées rejoignent les nôtres. Au premier rang de celles-ci figurent une modernisation du statut et l'adoption de règles statutaires en faveur des agents non titulaires de l'Etat.....Je peux aujourd'hui vous dire que nous avons avancé et que les travaux préparatoires sont sur le point d'aboutir. Le Gouvernement devrait d'ici au mois de juin arrêter les grandes lignes du nouveau dispositif qu'il entend proposer »

Nous sommes au mois de septembre, où en est-on de ce dossier qui intéresse fortement les fonctionnaires et Agents de l'Etat ?

Le Syndicat, pour sa part, se prononce pour une refonte totale du statut des fonctionnaires incluant les actuels agents non fonctionnaires. Il ne s'agit pas de moderniser mais d'instaurer des avancées sociales et **de gommer les inégalités**.

Souffrance au travail

L'exemple du malaise social à France-Telecom avec ses conséquences tragiques doit inciter à nous intéresser à nos collègues de travail et à détecter un mal-être, une détresse autant physique que morale. Le Syndicat est là pour écouter et faire remonter l'information. N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous éprouvez des difficultés sur votre lieu de travail ou si vous pensez qu'un de vos collègues est dans une situation inquiétante.

Nous vous rappelons également que vous pouvez consulter le Docteur Marylène RICHAUD - Médecin du Travail auprès du Service des Prestations Médicales de l'Etat (tél. 98.98.21.28).

Permanences

Les prochaines permanences syndicales auront lieu

- **lundi 21 septembre** de 12h à 17h
- **lundi 5 octobre** de 12h à 17h
- **lundi 19 octobre** de 12h à 17h
- **lundi 9 novembre** de 12h à 17h

dans un local (salle de réunion) mis à notre disposition par le Gouvernement et situé au 3^{ème} étage des Terrasses de Fontvieille, 23 avenue Prince Albert II, partie Bureaux Administratifs au même étage que l'Office d'Emission des Timbres-Poste (Accès par l'ascenseur à côté de la pharmacie).

Contacts

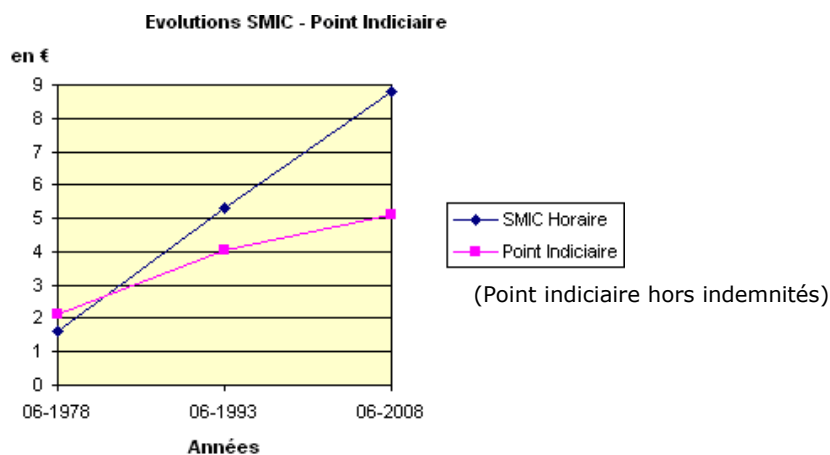
Un membre du Conseil syndical se tiendra à votre disposition pour tout renseignement ou demande de rendez-vous au **06 03 94 65 81**.

Journée d'action interprofessionnelle du jeudi 5 novembre

Le Syndicat y participera évidemment, notez cette date sur l'agenda pour vous rendre libre.

Évolution du point indiciaire par rapport au SMIC

Cette année, contrairement aux années précédentes, nos salaires n'ont pas été revalorisés en Juillet. Cela nous a donné l'idée de comparer l'évolution du point indiciaire par rapport au SMIC horaire



On voit très bien sur ce graphique que le SMIC horaire a augmenté plus vite que le point indiciaire, d'où la mise en place de l'indemnité particulière de bas indice (I.P.B.I). Ce sont en fait les bas salaires qui ont perdu le plus de pouvoir d'achat. Le Syndicat demande en conséquence des mesures de rattrapage.



SYNDICAT DES AGENTS DE L'ETAT ET DE LA COMMUNE

Bulletin d'information n° 11 Septembre - Octobre 2009

C'est la rentrée également pour le Syndicat qui est resté actif pendant les vacances estivales et qui s'est montré disponible pour écouter et recevoir les fonctionnaires et agents de l'Etat qui en ont fait la demande.

Nous vous rappelons que le rôle du Syndicat est aussi d'assister ou de représenter les fonctionnaires, Agents et suppléants de l'Etat ou de la Commune auprès des hiérarchies en cas de problème ou de litige.

N'oubliez pas que les personnels des Fonctions Publiques de l'Etat et de la Commune représentent 10% des salariés de la Principauté, ce qui en fait le plus grand groupe de salariés.